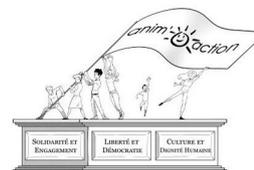


Association ANIM'ACTION

27, rue de Pornic
44710 Port St Père
02 40 31 53 18



anim'  action

Procès verbal Assemblée Générale Extraordinaire samedi 12 décembre 2020

En 2020, 2 Assemblées Générales ont déjà eu lieu :

- Assemblée Générale Extraordinaire le 02/10 de 19h à 20h instituant la modification des statuts en lien avec la nouvelle gouvernance au sein de l'association.
- Assemblée Générale Ordinaire le 02/10 de 20h à 21h revenant sur l'activité 2019 et validant le rapport moral, le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, ainsi que la composition du nouveau Groupe Pilote.

Au sortir de cette seconde AG, ce dernier était composé de 5 membres. Les nouveaux statuts associatifs précisent que le Groupe Pilote doit être composé de 7 à 9 membres. Les co-présidents en exercice ont donc décidé de provoquer une seconde AG extraordinaire pour mobiliser de nouveaux membres à intégrer l'instance dirigeante (groupe Pilote) et entamer la construction du Groupe Ressource.

Préalablement prévue le 28/11, les contraintes sanitaires du moment ont amené à reconsidérer son organisation le samedi 12/12/20 de 10h à 11h30, en visioconférence.



Assemblée Générale
extraordinaire BIS
special recrutement

~~Sam. 28 novembre~~
~~10h30-12h~~
au pôle enfance

Espace d'accueil et
d'animation gratuit pour
vos enfants

URGENCE
Nous avons besoin de candidats pour la
gouvernance de l'association.

Venez prendre part à l'aventure.
Au choix:
Groupe pilote
Groupe ressource

Report au 12 décembre 10h



02.40.31.53.18
accueil@animaction.asso.fr
www.animaction.asso.fr
27 rue de Pornic
44710 Port-Saint-Père

LIEU

- Lien Visio : <https://meet.jit.si/age2aa>

Invitation et lien de connexion transmis aux adhérents.

DÉROULEMENT

- **Accueil** des participants, mot de bienvenue
- Conseils techniques liés à la visioconférence
- Émargement / liste d'envoi du mail de connexion à l'AG.
- Sommaire

- Diffusion film

- Film pédagogique nouvelle gouvernance : <https://youtu.be/JzbAKsyi6fY>
- Film dispo également via : www.animaction.asso.fr

- Présentation Groupe Pilote

Qui est qui, parcours dans l'association, motivation au rôle de co-présidence...

- Pourquoi une 2^e AG Extraordinaire ?

- Renforcer la nouvelle instance Groupe Pilote, conformément aux nouveaux statuts
- Lancer la dynamique du Groupe Ressource

- Le Groupe Ressource / Nouvelle instance

Rôle : creuser certains sujets, faire des propositions, préconisations de développement, d'amélioration... Prendre le temps de concerter, prendre des avis, analyser des expériences sur des thématiques transversales, communes... Exemple des thématiques pouvant être traitées :

- Se pencher sur la question de l'alimentation à Anim'action : prestataires petite enfance et enfance, repas autonomes, petits dejs, goûters, projet d'équipement de restauration à Port-St-Père, activités cuisine avec les enfants et les jeunes, alimentation en camps, ateliers cuisine EVS...
- L'impact environnemental d'Anim'action : énergies, transports, matériaux, déchets, consommables, tri, produits utilisés, emballages, alimentation, espaces verts, potager, appareils électroniques...
- L'information et expression des adhérents à Anim'action : modes d'information et de communication, liens avec le Groupe Pilote, consultations et référendums internes, panneaux d'expression, newsletter adhérents, site internet, portail famille, plate-formes collaboratives, affichages, liens téléphones-mail-accueil....
- Pas de rôle hiérarchique, de responsabilité : mais conseils, recherches, propositions...
- Composition : 10 à 15 (adhérents – salariés – stagiaires)
- Mandat : 1an minimum, entrée possible quand on veut

- Rythme : 3 rdvs/an minimum. Fonctionnement à définir avec les participants
- Désignation : volontariat et/ou tirage au sort pour atteindre les 10 minimum
- Candidat(e)s : indication des premiers noms composant le GR
- Information sur le positionnement en cours de salariés
- Information sur le tirage au sort prévu lors du prochain Groupe Pilote (probablement début janvier 2021).

Nouvelle Gouvernance / Instance « Ressource »

	JUSQU'A MAINTENANT	NOUVEAU MODELE	Indiqué dans :
Instance ressource	/	Groupe Ressource	<i>Statuts</i>
Composition Groupe Ressource	/	Adhérents, Salariés, Stagiaires (le nombre d'adhérents doit être supérieur aux membres de l'équipe)	<i>Statuts + Règlement Intérieur</i>
Nombre de réunions Groupe Ressource	/	3 / an minimum	<i>Statuts</i>
Nombre de membres Groupe Ressource	/	10 min – 15 max	<i>Statuts</i>
Mode d'intégration, de constitution du Groupe Ressource	/	Volontariat. Engagement de 1 an minimum avec date d'entrée libre. Tirage au sort par le GP en cas de carence	<i>Statuts + Règlement Intérieur</i>
Animation, soutien technique du Groupe Ressource	/	Membre(s) Groupe Coordo	<i>Règlement Intérieur</i>

- Le Groupe Pilote

Rôle : instance dirigeante, gestion employeur, budget, partenariat, conduite du projet de l'association. Travail étroit avec Direction, Groupe Coordo et lien avec Groupe Ressource.

- Composition : Co-Président(e)s, avec un regard global sur les 4 secteurs de l'association (petite enfance, enfance, jeunesse et espace de vie sociale). Entre 7 et 9. Actuellement : 5.
- Mandat : 2 ans renouvelables
- Rythme : 1 réunion/mois en général + liens mails, tels, rdvs avec équipe, partenaires... participation à des projets... : expérience très enrichissante ! Témoignages par co-président(e)s actuel(le)s .. ?

- Désignation : par vote des adhérents, lors de l'AG
- Candidate : Muriel LANBOURG-TAVAREZ

- Votes

Validité des votes en AG extraordinaire (extrait statuts) :

« Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la **majorité des votants**. Pour délibérer valablement, les décisions ne peuvent être votées qu'avec un **minimum de membres présents ou représentés au moins égal au double des membres du Groupe Pilote**. Les membres peuvent se faire représenter. Chaque membre ne peut disposer que de cinq procurations maximum.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois peut délibérer valablement quel que soit le nombre des membres présents. »

Membres du groupe Pilote	CO-PRESIDENT(E)S en exercice	Année d'entrée	
1	CHOPIN Lætitia	2020	Élections AG Ordinaire 02/10/2020
2	GUTIERREZ Paloma	2020	
3	JEAN Edwige	2020	
4	ROBITAILLE Céline	2020	
5	NAROLLES GEVASHVILI Nicolas	2020	
Membres du groupe Pilote	CANDIDAT(E)S	Année d'entrée	Nombre de voix
6	LAMBOURG-TAVAREZ Muriel	2020	10
7			
8			
9			

RÉSULTAT DES VOTES /

TOTAL Votes	Pour	Contre	Blanc	Nul
10	10	/	/	/

La nouvelle composition du Groupe Pilote est approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les Co-Président(e)s actent le non-respect temporaire des clauses des nouveaux statuts concernant la composition minimale du Groupe Pilote (7 membres) et s'engagent à mobiliser de nouveaux membres d'ici la prochaine AG ordinaire (2021), pour entrer en conformité avec le nouveau fonctionnement.